L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 19 MAI 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN. 19 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, au coin Bienville et Passage de la Bourse, 40,000 cigares du pays.

Par M. W. Newman, au No. 6 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hofman, Marks & Co., au No 32 de la rue des Magasins—linterie, "notions", rubans, colleretes, &c.

Les Indépendants.

Deux assemblées indépendantes d'électeurs notables viennent de se réunir, l'une à New-York sous la présidence de Carl Schurz, l'autre à Indianapolis, sous la présidence de Thos. J. Durant. Bien que ces deux assemblées aient des programmes complètement différents, elles sont toutes deux presqu'entièrement composées de républicains mécontents. C'est là un fait important à noter.

Toutes deux prétendent avoir pour objet principal la restauration d'un gouvernement honnête et le choix de bons candidats présidentiels. Ce qui les divise, c'est la question de la circulation. Tandis que la conférence de New-York n'hésite pas à se prononcer en faveur d'un retour à la monnaie métallique, l'autre assemblée, qui prend le titre de "Convention nationale indépendante," est désignée sous le nom de "greenbacks convention" à cause de ses tendances.

Disons d'abord que la conférence de New-York aussi bien que la soi-disant convention nationale d'Indianapolis, ne sont, l'une et l'autre, que des collections d'individualités qui ne représentent qu'elles-mêmes. Il y a des citoyens éminents dans les deux réunions, mais on ne peut voir en eux les représentants d'aucune organisation, encore moins ceux d'un parti, même à l'état d'embryon.

Cela établi, il s'agit de savoir si ces réunions apportent dans la campagne électorale une idée ou un système nouveau qui mérite d'être pris en considération et qui permette aux initiateurs de jouer un rôle influent sur le choix des candidats.

Nous avons jusqu'ici fort peu de renseignements sur la convention d'Indianapolis. Le choix de son président, M. Thos. J. Durant, n'indique que trop que les membres de cette convention ne sont que des républicains dissidents. M. Durant est connu pour son honnêteté personnelle mais aussi pour l'ardeur de ses convictions républicaines.

Nous ne croyons pas qu'en aucun cas, cette convention se décide à soutenir un candidat démocrate ; elle pourra tout au plus si elle se sent assez forte, créer un schisme et mettre en avant un candidat de son choix qui enlèvera quelques milliers de voix au candidat régulier du parti républicain.

Quant à l'assemblée de New-York, elle a pris le nom modeste de conférence et elle a jusqu'ici borné son rôle à des conseils et à des recommandations.

Nous voulons bien admettre que la plupart des membres de cette conférence soient des gens sincères, désireux de voir s'opérer un changement salutaire dans les mœurs politiques et dans le personnel gouvernemental. Mais dans l'état actuel des partis ils ont, selon nous, entièrement manqué de logique et ils ont perdu l'occasion qui s'offrait à eux d'influencer les choix du parti démocrate.

Le parti républicain, qui occupe le pouvoir depuis quinze ans, est responsable de tous les abus qui se sont commis dans les administrations fédérales.

C'est à lui qu'est due l'atmosphère viciée et corrompue qui gangrène tout ce qui touche au gouvernement. Chacun est convaincu qu'il n'y a en qu'une bien petite partie des scandales qui ait été dévoilée. On sait que le mal est bien plus profond que ne l'indique la surface des plaies mises à nu.

C'est donc une dérision ou un enfantillage que de supposer qu'il suffira de changer la tête du parti républicain pour purifier et le parti et le gouvernement. Que M. Bristow soit honnête personnellement, cela est possible, mais quel espoir fonder en faveur des réformes dont le pays a besoin, sur un homme qui a été assez peu scrupuleux pour entrer dans le Cabinet de Grant. Que de compromis de conscience ne lui a-t-il pas fallu faire pour rester dans un pareil entourage ?

Les poursuites locales et partielles, pour ne pas dire partiales, qu'a fait intenter M. Bristow contre un certain nombre de fraudeurs du fisc sont les seuls titres qu'on invoque en sa faveur ; mais, du moment où il est porté comme candidat à la présidence, son zèle n'est-il pas suspect d'avoir été inspiré par des motifs interessés ?

Dans tous les cas, M. Bristow est un républicain qui, s'il était choisi par une convention républicaine, serait lié envers le parti, et qui serait par cela même impuissant à réaliser les réformes que désirent en commun avec la masse du peuple les membres sincères de la conférence de New-York.

Cette conférence, en portant comme son premier choix, un républicain, fût-il le plus honnête homme du monde, a manqué de logique et d'énergie, et elle a été toute valeur à ses recommandations. Son endossement subsidiaire de la candidature de Tilden, à titre de second choix, n'a aucune portée et la convention nationale démocratique n'en saurait tenir aucun compte.

Il y a un fait certain : c'est que si l'on peut citer Bristow comme le seul honnête homme des candidats républicains mis en avant, on ne peut en dire autant de Tilden.

Le gouverneur de New York jouit à juste titre d'une haute réputation d'intégrité, et il a déployé beaucoup d'énergie dans l'accomplissement de certaines réformes. Mais Bayard, Thurman, Hendricks et plusieurs autres démocrates ne sont ni plus ni moins honnêtes que Tilden et chacun d'eux offrirait assurément plus de garanties que Bristow, pour la restauration de l'honnêteté dans le gouvernement.

Plus nous réfléchissons aux résolutions adoptées par la conférence de New-York, plus nous sommes frappés du caractère personnel et spécial qui les caractérise. Si respectables que soient les éléments dont cette assemblée se composait, ils ne représentent pas autre chose que les intérêts de l'oligarchie financière de l'Est. Cette oligarchie désire bien qu'on arrête les abus et le gaspillage dans l'administration des affaires publiques, mais elle a peur qu'une réforme trop générale n'aboutisse à une révision de ses privilèges ou ne compromette le monopole financier des capitalistes de Wall Street. Carl Schurz a joué un rôle fort suspect dans la dernière élection d'Ohio, car il s'est mis sans prétexte plausible, au service d'une cause à laquelle il n'était que récemment converti.

Si la conférence eût laissé de côté la question financière et eût borné son rôle à des recommandations générales sur la nécessité d'épurer le gouvernement en ne nommant aux premiers emplois que des hommes irréprochables, elle eût pu exercer une salutaire influence dans le pays. Mais il lui est fallu lourdement répudier tout le parti républicain et conclure à son renversement. Elle n'a ni osé ni voulu le faire parce que la préoccupation de certains intérêts particuliers l'emportait chez ses membres sur les nécessités impérieuses de l'intérêt général.

MIRE DE SOUFRE DE CALCASIEU.—Un avis du secrétaire de cette compagnie inséré dans le *Democrat* convoque les actionnaires à une assemblée générale qui aura lieu rue Gravier No 187, au-dessus de la Bourse au coton, le MARDI 23 mai 1876, à 7 heures et demie du soir, pour examiner s'il y a lieu de mettre ou non la compagnie en faillite volontaire, en vertu des lois des Etats-Unis.

Nous dirons dans un prochain numéro les causes qui ont amené la compagnie à cette triste situation.

—On signale de terribles ouragans dans toute la région du Nord. Le département du Nord, à lui seul, aurait subi des dégâts qu'on évalue à plusieurs millions.

Les troubles d'Ouest Féliciana.

Nous publions ci-dessous des documents officiels qui confirment ce que nous avons dit des troubles qui viennent d'avoir lieu dans la paroisse d'Ouest Féliciana. L'enquête du coroner porte le cachet de la vérité et la proclamation du shérif Noble est conçue dans un langage modéré et conciliant. Mais en regard de ces documents, l'organe radical persiste à publier les récits d'atrocités imaginaires, récits qu'il dit basés sur les rapports de personnes dignes de foi, mais qu'il se garde bien de nommer. Voici le procès-verbal de l'enquête :

Paroisse d'Ouest Féliciana,
Etat de la Louisiane, 13 mai 1876.

Moi, L. P. McCrindell, coroner de la dite paroisse, ayant reçu avis de la mort violente de Max Aronson, sur l'habitation de Mr H. Perkins, me suis rendu à l'endroit, j'ai sommé et assermenté comme jurés d'enquête les personnes suivantes :

THOMAS A. WOOD, E. D. WOOD, T. C. WEST, E. H. WALKER, R. H. JOHNS.

J'ai ensuite assermenté comme témoin H. S. Perkins, qui a témoigné en ces termes : "J'étais assis, avec le défunt, sur ma galerie, le 11 mai au soir ; j'entendis un sifflet ressemblant à celui de quelqu'un qui désirait entrer dans le magasin. Nous nous levâmes, le défunt et moi, et après avoir cherché, nous pensâmes que ce n'était rien. Nous rentrâmes dans le magasin et nous mîmes à causer ; au bout d'une demi heure, je me dirigeai vers la maison. Je laissai le défunt au magasin avec Ran Johnson, homme de couleur, qui avait une lampe à la main. Avant de rentrer chez moi, j'entendis de quarante à cinquante détonations ; je revins à l'endroit en courant. Aronson était étendu sur le plancher, mort. J'allai à la porte et de là vis de trente à quarante nègres armés ; je leur criai : "que signifie tout ceci, vous avez tué cet homme ?" ils me répondirent : "Si vous dites quelque chose, nous vous tuerons, et ils firent feu sur moi."

H. S. PERKINS.

Ran Johnson, assermenté, fait la déclaration suivante : J'étais dans le magasin, tenant une lampe pour le défunt ; nous avions entendu du bruit, ainsi qu'il est dit plus haut. Mr Max m'ordonna d'ouvrir la porte, et dès que je l'ouvris, j'aperçus une cinquantaine d'hommes armés ; je fis signe au défunt de rester derrière moi. Les nègres demandèrent George Howell, je leur répondis qu'il n'y était pas ; " alors, me crièrent-ils, vous feriez mieux de disparaître d'ici, et au plus vite." Je me retirai, Mr Max se présenta à la porte et leur demanda ce que signifiait tout cela : "vous êtes, s'écrièrent-ils, l'..... de g..... que nous cherchons," puis ils firent feu ; Mr Max fut tué instantanément et je fus blessé au visage.

sa
RAN X JOHNSON.
marque.

L. S. McCRINDELL, Coroner.

Paroisse d'Ouest-Féliciana, Etat de la Louisiane.—A l'enquête tenue devant le coroner de la dite paroisse, L. S. McCrindell, sur l'habitation de H. S. Perkins, sur le corps de Marx Aaronson, le 13 mai, A. D. 1876, les jurés soussignés, déclarent, sous serment, que Max Aronson est mort des blessures faites, à la tête, par des fusils de chasse entre les mains d'une bande de nègres armés inconnus.

T. O. WOODS,
E. E. WOODS,
R. H. JOHNS,
THOMAS C. WEST,
E. H. WOLKER,
L. S. McCRINDELL,
Coroner.

Enregistré le 15 mai 1876.

CHARLES J. HOWELL, greffier.

Voici, maintenant, la proclamation du shérif du comté de Wilkinson, Mississippi :

Ayant été informé que vous vous assemblez en corps armés croyant que vos jours sont en danger—je désire dissiper cette erreur. Je vous prie d'agir en bons citoyens et de rentrer tranquillement chez vous. La vie d'aucun homme de couleur n'est en n'a été en danger. Les désordres de samedi et de dimanche derniers ont été occasionnés par la résistance d'un club d'hommes de couleur à l'arrestation de quelques uns de ses membres qui avaient assassiné, de la manière la plus horrible, un citoyen de la Louisiane. Vous cesserez de vous bien conduire en faisant le métier de protéger les meurtriers et les perturbateurs. Je suis persuadé que si vous n'aviez pas été trompés par des chefs dangereux, vous seriez aujourd'hui chez vous, travaillant. En ma qualité de shérif de ce comté, je suis prêt à défendre vos jours et vos propriétés, et la cordiale coopération des blancs m'a été offerte pour m'aider à le faire. Je vous invite donc à vous retirer paisiblement, sinon vous attirerez sur vous des désastres et la ruine.

WILLIAM H. NOBLE JR., shérif.

NOUVELLES D'UNE CANTATRICE.—Les journaux de Florence du 1er mai, *El Corriere Italiano* et la *Gazetta di Firenze* nous parviennent avec des comptes-rendus enthousiastes d'une représentation d'adieu donnée au théâtre de la Pergola par madame Louise Marie Durand, charmante cantatrice dont les habitués de notre Opéra n'ont pas perdu le souvenir. En quittant la Nouvelle-Orléans où elle avait obtenu un grand succès et où elle avait fait de notables progrès, grâce aux leçons d'un habile professeur, madame Cambier, madame Durand se rendit à Milan et entreprenait la carrière lyrique italienne. Sa réputation n'a fait que grandir depuis quelques années et elle est devenue une véritable étoile. Elle vient de terminer un engagement à Florence par trois représentations consécutives de *Lucie*, et dans la dernière le public lui a fait une brillante ovation. Les salves d'applaudissements se sont prolongées au point de suspendre la représentation pendant dix minutes après la scène de la folie. Les journaux font les éloges les plus chaleureux de la voix, du talent et du charme de la jeune cantatrice qu'ils qualifient de véritable prêtresse de l'art.

TROUPE LYRIQUE ESPAGNOLE.—Nous annoncons aujourd'hui une représentation à l'Opéra pour le mercredi 24 mai, par une troupe espagnole d'opérette qui doit jouer jouer *Daniel Robinson* ou le *Brasseur de Preston*, avec un grand ballet espagnol, *La Linda Madrilena*, exécuté par une danseuse réputée, Da Francisca de Luque.

PENSION PRIVÉE A LA GRANDE-ILE.—Il n'est pas d'endroit plus agréable et plus frais pour prendre de vrais bains de mer que la Grande-Ile. Toutes les personnes qui y sont allées, en parlent avec enthousiasme. Nous recommandons particulièrement aux familles qui désirent y passer tout ou partie de l'été, la pension privée de G. Willoz, qui offre tous les avantages de comfort, d'ombrage, de proximité de la plage que l'on peut désirer. Le prix de la pension est de $3 par jour ; $15 par semaine et $50 par mois ; moitié prix pour les enfants et les domestiques.

COUPONS.—Aujourd'hui, grande vente de coupons dans les deux magasins Danziger, rue du Canal 203 et rue Royale 228 et 230, au coin de la rue St. Philippe. L'assortiment de ces coupons est très riche et les prix fort modiques.

COUPONS.—La maison M. L. Byrne & Cie., rue du Canal 163, annonce qu'elle fera aujourd'hui une vente de coupons à moitié prix et même, pour de certains articles, aux prix des acheteurs.

POUR LE BAYOU LAFOURCHE.—Demain, 20 du courant à 5 heures du soir, partira le beau steamer Stella Block, pour le Bayou Lafourche. Les jours de départ de ce bateau seront désormais le mardi et le samedi de chaque semaine pour revenir le jeudi et le lundi. Le Stella Block est commandé par le capitaine U. D. Terrebonne, assisté de Mr Charlet, commis. Pour frêt et passage s'adresser à MM. Hite et Carlin, rue Tchoupitoulas, 3, ou à MM. Terrebonne et Salomon, rue Decatur 75, entre les rues Conti et Bienville.

POUR BORDEAUX.— Le navire français, bon marcheur, Humboldt, capt. Alphonse Dussargot, partira le 10 juin d'Est-Pascagoula pour Bordeaux. Il se chargera des frais qu'occasionnera l'envoi du fret de la Nlle-Orléans par chemin de fer à Pascagoula. Pour passage, s'adresser à MM. Bercier et De Smet, rue Decatur 43.

LE COUT DU TRAJET D'ICI AU CENTENAIRE.—En réponse à une demande qui nous est adressée de la Nouvelle-Ibérie, nous dirons que le prix d'un billet d'aller et de retour, valable pour deux mois, de la Nouvelle-Orléans à Philadelphie, par la ligne du Pan-Handle, est de $70,25. Le prix d'un billet simple de la Nouvelle-Orléans à Philadelphie est de $45,50.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

LA BRANCHE DE GUI.

Les dames de la Nouvelle-Orléans ont l'heureux don de savoir rendre attrayantes toutes les œuvres charitables ou patriotiques qu'elles entreprennent. Elles nous ont fait tout récemment marcher de surprise en surprise. Il y a quelques jours nous restions émerveillés devant la fête charmante organisée à l'Opéra pour représenter un thé chez Lady Washington. En assistant à la représentation d'hier aux Variétés, nous nous sommes crus transportés à plusieurs siècles en arrière, au milieu de la société décrite par Walter Scott.

Le sujet de la ballade de la branche de gui, arrangé en pantomime, a été interprété avec un luxe de mise en scène et de costumes éblouissants et joué d'une façon tour à tour fine et saisissante. Voici une rapide analyse des diverses scènes.

La première scène représente la grande salle d'un ancien château, dont le plafond est soutenu par deux rangées d'imposantes colonnes, aboutissant à un grand escalier qui occupe le fond. Une nombreuse société est réunie chez le baron pour célébrer la fête de Noël et le mariage de la fille de la maison avec Lord Lovell. Une branche du gui symbolique est suspendue à la muraille. C'est le gui fatidique qui porte heur ou malheur. Tout semble sourire à la belle fiancée et la gaieté règne sur tous les visages.

Après un menuet dansé par un groupe de douze jeunes garçons et de douze jeunes filles, interrompu dans la fête, les fiancés et leurs invités se livrent à la danse. Mais bientôt la bien-aimée de Lovell fatiguée de danser, annonce qu'elle va se cacher, et invite son fiancé pour qu'il soit le premier à la trouver. Le rideau tombe au moment où arrivée au haut de l'escalier elle adresse à ses amis un geste matin et provocateur.

Le second acte représente un grenier rempli de vieilles armoires et dans lequel se trouve un vieux coffre de chêne au couvercle massif. La fille du baron arrive en quête d'une cachette et après avoir ouvert les armoires, elle avise le coffre et soulevant le couvercle elle s'y introduit à l'aide d'un escabeau ; puis entendant le bruit de ceux qui la cherchent, elle laisse retomber le couvercle qui se ferme par un ressort sur elle.

Lovell et ses amis arrivent avec des flambeaux, ouvrent en vain toutes les armoires et furètent dans tous les coins. Nul d'entr'eux n'a l'idée d'ouvrir le coffre dont le couvercle est d'ailleurs fermé par un secret. Ils trouvent un nœud blanc détaché de la toilette de la mariée et après avoir fouillé tout le château, reviennent dans la grande salle rapporter le résultat infructueux de leurs recherches.

La baronne s'évanouit en apprenant que sa fille est perdue et le rideau tombe sur cette scène, dans laquelle le découragement a remplacé la joie sur tous les visages.

L'acte troisième nous transporte à cinquante ans plus tard. Lovell est devenu presqu'un vieillard. Il a cherché des semaines et des années sans pouvoir retrouver sa belle fiancée et les enfants le montrent du doigt en se racontant l'histoire qui est devenue une légende.

Enfin, le hasard fait qu'on découvre le vieux coffre oublié et en l'ouvrant on y trouve le squelette de la malheureuse jeune fille dont le crâne est encore couvert de la couronne d'oranger et du voile virginal. C'est ainsi que se dénoue le mystère de sa disparution jusque là resté inexplqué pour tous.

Les diverses scènes de cette pantomime ont été très bien rendues. La fiancée a déployé beaucoup de grâce dans son jeu et sa physionomie a été tour à tour pleine de gaiété et de malice. Les costumes étaient magnifiques et exigeraient une minutieuse description, mais ne pouvant la faire, nous nous contenterons d'en indiquer trois.

Mademoiselle Lydia Montgomery, la gracieuse personne chargée de personnifier la fiancée, portait une brillante toilette dont voici la description : Jupe de satin blanc uni, corsage de satin blanc taillé dans le style de l'époque d'Elisabeth, avec garniture de perles ; manches étroites relevées par des crevés qui formaient contraste avec la simplicité de la jupe ; autour du cou une riche frraise de dentelle d'or et un magnifique collier de perles. Une chatelaine de drap d'or semé de perles complétait cette élégante toilette, tout-à-fait conforme au style de l'époque. De la couronne de comtesse posée sur la tête de la jolie fiancée, couronne d'or montée de perles, tombait en plis gracieux un splendide voile en point de dentelle. Le tout formait un délicieux ensemble, digne du pinceau d'un maître.

Lord Lovell (Mr Amédée G. James) le fiancé, portait un riche costume, de velours brun clair, lamé d'or et de blanc. Un pourpoint, brodé d'or, avec un plastron en drap d'or parsemé de pierres précieuses, était serré à la taille par une ceinture d'or avec incrustations de joyaux et de laquelle pendait une dague dite "miséricorde". Une cape du même drap, richement bordée couvrait les épaules et sur l'épaule gauche était attaché un élégant écusson de satin blanc qui haussait l'éclat du costume. Un haut de chausse de velours brun lamé d'or et de blanc avec un maillot couleur gris perle, complétait le costume qui était celui d'un courtisan de l'époque de Charles IX.

Dans les deux derniers actes, le fiancé portait le costume d'un seigneur âgé de l'époque, en velours noir.

(Ces deux costumes ont été exécutés sur commande par Mme Gronx dont chacun connaît le goût et l'habileté.)

G. Kenner, l'ami et le frère d'armes de Lord Lovell, portait un pourpoint de velours vert, lamé d'argent, un haut de chausses semblable et un manteau de velours vert, avec une ceinture richement ouvrée.

Dans les deux derniers actes, le gentilhomme avait un costume plus sombre, en harmonie avec le deuil causé par la disparution de la belle fiancée ; ce costume était pourpre et noir garni de jais, d'une coupe plus sévère.

Entre le second et le troisième acte, il y a eu un intermède musical, dans lequel on a tour à tour applaudi Mr C...., Mlle D... et Mr A. B..... et Mme *** qui ont chanté le duo du troisième acte du *Trouvère*.

Nous ne devons pas oublier de dire que la salle des Variétés était comble et présentait un ravissant coup d'œil. Le spectacle a paru intéresser vivement la foule des spectateurs et des spectatrices. Inutile de dire que la recette a dû être fort belle.

La branche de gui qui figurait dans la cérémonie avait été cueillie sur une habitation sut-dessous de la ville, non avec la faucille d'or de Norma, mais à coup de fusil, son élévation à 80 pieds du sol ne permettant pas de l'atteindre autrement.

Le succès obtenu par cette représentation de la "Branche de gui," a fait naître l'idée de donner une seconde soirée semblable en l'honneur de l'empereur du Brésil, qui est attendu prochainement à la Nouvelle-Orléans. Ce serait une excellente occasion pour présenter aux regards des illustres visiteurs la société créolenaise.

BILLET GAGNANT.—Mr. John McNulty, rue de la Victoire 504, entre les rues Duport et St-Ferdinand, certifie qu'ayant acheté pour 25 cents, au bureau de S. de Rance No. 90, Front Levée, entre les rues Mandeville et Espagne, un quart du billet de combinaison Nos. 13—70—72, qui a gagné le premier prix capital de $5,500 au tirage de mardi, 16, de la loterie de la Louisiane, le montant du dit quart lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie.

TEMPERATURE.—18 mai 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien,

	Farenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	70	21
Midi.....	85	29
3 P. M.....	89	32
6 P. M.....	83	28

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le contrat avec l'association charitable des pompiers.

Le Bureau des Assureurs de la Nouvelle-Orléans, à une réunion qui a eu lieu, mercredi matin, a nommé un comité chargé d'aller demander au maire Leeds de ne pas signer, avant lundi prochain, le renouvellement du contrat avec l'Association Charitable des pompiers pour la suppression des incendies dans le premier, le deuxième, le troisième et le quatrième district de la Nouvelle-Orléans.

Le comité a vu le maire, qui a promis d'accorder ce délai.

Le Bureau des Assureurs désire avoir le droit de participer à l'élection de l'ingénieur en chef du département de l'incendie et demande qu'une clause soit insérée dans le contrat pour rendre obligatoire l'usage d'un extincteur Babcock dans chaque district de la ville.

Le funeste pétrole.

Avant-hier soir, vers neuf heures, Mme Ramos, demeurant au No 34 rue Derbigny, en remplissant une lampe avec de l'huile de pétrole a fait tomber quelques gouttes du liquide sur le plancher. Après avoir allumé sa lampe, elle a jeté à terre l'allumette qui, se trouvant en contact avec l'huile, y a mis le feu.

Mme Ramos, effrayée, a perdu alors la tête ; la bonne qu'elle portait s'est échappée de ses mains et l'huile s'est répandue sur le plancher.

En quelques secondes la pauvre femme a été entourée de flammes. Ses cris ont attiré l'attention de Mr et de Mme Ray, autres locataires de la maison, qui se sont efforcés d'étouffer le feu avec des couvertures, et qui n'ont réussi qu'après s'être brûlés grièvement aux mains.

L'état de Mme Ramos est très critique. Tout son corps n'est plus qu'une plaie, et le médecin qui a été appelé à lui donner les premiers soins, déclare qu'il n'y a pas d'espoir de la sauver.

Le corps de Mr Johnson retrouvé.

On a retrouvé, avant-hier après-midi, à vingt milles plus bas que la ville, le corps de Mr A. K. Johnson, ex-collecteur de la paroisse Jefferson, rive droite, qui s'est noyé, il y a un peu plus de deux semaines, en tombant accidentellement à l'eau, au moment où le bateau passeur de Gretna quittait la rive de la Nouvelle-Orléans.

Comme le grand jury de la paroisse Jefferson a décrété la mise en accusation de Mr Johnson pour détournement de fonds lorsqu'il était collecteur de taxes, on avait émis des doutes sur sa mort, en ajoutant que Mr Johnson avait usé d'un subterfuge pour éluder les poursuites.

Ces doutes cessent maintenant, que le corps a été retrouvé, à moins qu'on ne puisse pas l'identifier.

Le chemin de fer Mobile et Ohio.

Profitant de la présence à la Nouvelle-Orléans du juge Bradley de la Cour suprême des Etats Unis, M. Andrews, avocat de M. Horace Ketchum de New-York, a demandé que le jugement d'un tribunal confédéré en 1863, relativement au chemin de fer Mobile et Ohio, soit révoqué et que son client soit désigné comme le receveur du dit chemin.

Le procès étant pendant devant la Cour de circuit de l'Etat de l'Alabama, le juge Bradley a décidé que l'affaire ne pouvait être entendue qu'à Mobile.

L'affaire Prestidge.

Le procès de James S. Prestidge, accusé d'assassinat sur la personne de Mr Hardman, a été commencé hier matin devant la Cour Criminelle Supérieure. Messieurs E. H. Marr et G. H. Brangtho ont été adjoints à la poursuite, et l'accusé est défendu par messieurs J. C. Miller et H. C. Castellanos.

Ces derniers, comme point de départ, ont objecté au tirage du jury, mais leur objection n'a pas été soutenue par la Cour.

Il paraît qu'il est assez difficile de former le jury, parce que presque tous les citoyens qui ont été examinés ont déclaré qu'ils avaient formé une opinion et qu'il faudrait des preuves bien fortes pour les convaincre de l'innocence de Mr Prestidge.

Un autre juré, Joseph Frank, ne sachant ni lire ni écrire, a été écarté pour cette raison.

Lorsque notre reporter a quitté la Cour Criminelle Supérieure deux jurés seulement avaient été acceptés, messieurs E. A. Ducros et Cohen A. Soria.

L'affaire sera continuée aujourd'hui.

Pompiers de Donaldsonville.

Nous recevons une gracieuse invitation de la compagnie de pompiers "Ascension Hook and Ladder No 1," de Donaldsonville, pour une fête, qui sera donnée dimanche le 21 du courant, afin de célébrer le deuxième anniversaire de l'organisation de la compagnie.

Nos bons concitoyens sont dès à nos amis de Donaldsonville.

Club auxiliaire du onzième ward.

Les démocrates du onzième ward ont eu une réunion dernièrement dans l'intention de former un club auxiliaire.

Les officiers suivants ont été élus—Président, Dan Dooley, 1er vice-président, John Dooley, 2d vice-président, J. Raymond, 3ème vice-président, J. McCant, secrétaire, Thos. Eagan, trésorier, P. Norton.

A propos de billets de loterie.

Des placards injurieux et diffamatoires contre Mr. Charles T. Howard, ayant été affichés avant-hier soir dans les rues, deux de ceux qui les affichent, MM. F. Garcia et George Mayans, ont été arrêtés et ont comparu hier devant le juge municipal Evans, sur des affidavits de Mr. Howard, qui les accuse d'assaut et batterie et de conspiration pour engager à l'assassinat. Les inculpés ont été envoyés à la prison de paroisse, faute d'avoir pu fournir $15,000 de cautionnement. En sortant de la Cour, Mr. Howard a eu une altercation personnelle avec le frère d'un des accusés, Mr Garcia.

Mr. Howard offre une récompense de $500 pour toute information qui permettra de faire arrêter et condamner les personnes qui ont imprimé et publié la circulaire ou le placard qui contient une excitation à l'assassinat.

De nombreux procès ont eu lieu entre la loterie de la Louisiane et les vendeurs de billets de loteries étrangères. Nous nous sommes abstenu de prendre parti d'un côté ou de l'autre. Le Sénat radical a refusé de passer le bill qui abolissait le monopole de la loterie. La loi subsiste donc, avec le droit pour tout intéressé de contester la validité de la loi et du monopole devant les cours. Le public est libre lui de ne pas prendre de billet de loterie et le monopole ne pèse que sur ceux qui veulent s'y soumettre. Mais nous pensons que la guerre entre les vendeurs de billets de loterie doit se borner à une guerre judiciaire. Ceux qui prêchent l'assassinat ou invoquent le bras d'un Brutus seront réprouvés par la conscience publique.

Comité Central des propriétaires.

Nous sommes prié d'annoncer, qu'à la dernière réunion du Comité Central Exécutif des propriétaires fonciers, mardi soir, la nouvelle Constitution a été adoptée ainsi que les réglements.

Plusieurs amendements, suggérés par différentes Unions de ward, seront soumis aux assemblées de tous les wards avant d'être adoptés.

Au commencement du mois prochain de nouveau officiers et de nouveaux délégués devront élus dans chacun des wards.

Mort de Catherine Ramos.

La vieille femme de couleur, Catherine Ramos, qui a été si grièvement brûlée avant-hier soir, est morte hier à deux heures de l'après-midi, après avoir souffert beaucoup.

Détournement de fonds.

David Barnett a été arrêté hier matin vers dix heures et demie, à l'angle des rues St-Louis et Broad, accusé de détournement de fonds et d'abus de confiance par Caroline Sanders.

Le meurtre de Demassilière.

L'affaire de Nelson Séverin et de Gustave McCarty, accusés du meurtre de l'ex-agent de police Demassilière, qui devait commencer hier, devant la cour criminelle supérieure, a été renvoyée indéfiniment.

Grand Volksfest au bénéfice de l'asile des orphelins protestants allemands.

Nous sommes invité à participer au Grand Volksfest qui aura lieu aux Fair Grounds, dimanche et lundi, le 21 et le 22 mai, au profit des orphelins de l'asile protestant allemand.

Nos remerciements sont dûs aux membres du comité d'invitation, messieurs F. Rickert, Chas. Potthoff, Geo. Stromeyer et Albert P. Noll.

L'affaire Fehrenbach

L'affaire Fehrenbach semble devoir être interminable. Il y a déjà plus d'une semaine que le jury No 2 est enfermé et il ne s'est pas encore accordé. Tout porte à croire qu'il n'y aura jamais unanimité dans ce jury, même si le juge Woods mettait à exécution la menace qu'on lui prête, de garder ce jury sous les verrons pendant un mois.

Le grand pont du Bayou St. Jean.

Nous sommes obligé d'appeler l'attention de l'inspecteur du second district sur l'état du grand pont du bayou St. Jean, rue Esplanade.

Ce pont est impassable en ce moment. Les charrettes de laitiers et tous les autres véhicules ne peuvent s'y hasarder, et sont contraints de faire le grand tour par la rue du Canal.

L'affaire Fareneback.

Le second jury auquel avait été soumise cette affaire, a rendu hier soir à 11 heures, un verdict qui déclare l'accusé coupable.

Petit incendie.

Vers onze heures et demie, avant-hier soir, le feu s'est déclaré dans la maison sise rue Magasins près Berlin, habitée par Mme Flynn, mais il a été éteint promptement et le dommage est insignifiant.

Pendant que l'appareil Babcock se rendait à cet incendie, les chevaux se sont emballés, et la pompe frappant contre un réverbère la mis en pièces sans éprouver le moindre accident de son côté.

Presqu'une émeute.

Avant hier soir, vers dix heures, une quinzaine de nègres et deux blancs, tous plus ou moins sous l'influence de la boisson, se sont assemblés à l'encoignure des rues Tréme et Conti, où ils sont restés pendant plus d'une heure, se querellant et faisant le plus de bruit possible.

La dispute a fini par dégénérer en véritable bataille et plusieurs coups de pistolets ont été tirés.

Malheureusement, aucun des perturbateurs de la paix n'a été blessé. Il n'y a qu'un spectateur, nommé Mr Louis, le propriétaire du café devant lequel le rassemblement avait lieu, qui a reçu une balle au visage.

La police est intervenue alors seulement, et cinq des malfaiteurs ont été arrêtés. Les autres se sont enfuis.

GRAND FESTIVAL ALLEMAND.—Voici venir le Volksfest, la fête de mai par excellence. Elle durera deux jours dimanche et lundi, 21 et 22 du courant, pour le bénéfice de l'asile des orphelins protestants allemands. Elle aura lieu aux Fair Grounds et sera inaugurée par un brillant concert, qui commencera dimanche à midi. Il y aura un double orchestre et des chants par les "German Glee Clubs," dont on connaît la supériorité d'ensemble. A 4 heures, on verra des courses à sac et toutes sortes de jeux, tous plus divertissants les uns que les autres. On annonce aussi des mâts de cocagne. L'association d'assistance des dames a bien voulu se charger d'un restaurant dans le voisinage de l'estrade des courses et l'on peut compter que ce restaurant sera bien approvisionné et qu'on y sera servi à des prix très modérés. Les terrains seront brillamment illuminés et à l'aide du double orchestre, on pourra danser jusqu'à 11 heures du soir sur la plateforme et aussi dans la bâtisse principale. Rien donc n'a été épargné pour rendre la fête splendide, et nous disons d'avance qu'une bonne partie de la ville y sera.

Décédée, dans la paroisse de Plaquemines, le 14 mai, à minuit moins un quart, après une longue et douloureuse maladie Madame LUCDOBARD, née MARIE-ANTOINETTE ANGELETTI, âgée de cinquante-quatre ans.

Les journaux de la paroisse de Plaquemines sont priés de reproduire.

AU PUBLIC.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de 1/4 du billet combinaison Nos 13, 70, 72,—classe 116 de la loterie de l'Etat de la Louisiane,—billet qui a gagné le premier gros lot de cinq mille trois cents piastres, jeudi, 16 mai 1876. Le dit quart avait coûté 25 cents au bureau de S. de Rancé, No 90 Front Levee, entre Mandeville et Espagne. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.

JOHN MCNULTY,
504 rue Victoire, entre Port et St. Ferdinand
19mai—1f

AVIS.
$300 de récompense.

LE soussigné payera CINQ CENTS PIASTRES DE RÉCOMPENSE pour l'arrestation et la condamnation des personnes qui ont imprimé et placardé le circulaire dans lequelle il est dit que le soussigné devrait être assassiné.

On suppose que cette circulaire a été imprimée par une presse à bras dans la partie inférieure de la ville, et placardée par des personnes arrêtées pour avoir vendu des billets de la loterie de la Havane.
19 mai—1FFP CHAS T. HOWARD.

Département des Finances.
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 18 mai 1876.
BONS A PRIME.
Conformément à l'ordonnance No. 2471, A. S., approuvée le 8 avril, des parties de bons à prime auront lieu, dorénavant, aux époques suivantes :
Le 31 janvier,
Le 15 avril,
Le 31 juillet,
Le 15 octobre,
et la distribution des primes, comme apparaît c'est à dire le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année.
EDWD. PILSBURY,
Administrateur des Finances.

AUJOURD'HUI VENDREDI,
Jour de vente de
COUPONS.
Vente spéciale de Coupons à moitié prix
et dans certaines occasions.
Aux prix qu'offriront les acheteurs.
M. L. BYRNE & Co.,
19 mai—1f. Au No 163 de la rue du Canal.

CIERGES, ETC.
J. SCHWEITZER
166 Rue Royale, 166
La Maison J. SCHWEITZER offre maintenant en vente un grand choix de
Livres de Prières,
en tous genres, Français et Anglais ;
LIVRES CLASSIQUES, Anglais et Français
ARTICLES POUR ÉGLISES,
Grand assortiment de FLEURS, et Articles pour la confection et la préparation des Fleurs
BOUQUETS pour Autels ; Couronnes de Mariées ; Couronnes de Première Communion ; Images, Chapelets ; Statuettes en Biscuit ; Médailles Or et Argent ; Couronnes en Fleurs et en Perles pour ornement de tombes.
CIERGES EN CIRE PURE, de tous genres ; façonnés et unis—pour première communion—pour églises—pour enterrements, etc, etc.
Les ordres reçus pour la ville et pour la campagne sont exécutés avec soin et promptitude.
Toutes les marchandises sont vendues à des prix très modérés.
19 mai—au 31

POUR BORDEAUX.
Départ de East Pascagoula.
Tous les frais de chemin de fer de la Nlle-Orléans à East Pascagoula sont à la charge du navire.
Le navire français, bon marcheur,
HUMBOLDT,
réparé et caréné complètement à neuf, actuellement dans le port de la Nouv